

Paris veut reconnaître l'État palestinien

Emmanuel Macron a proposé mercredi, dans l'émission de télévision de France 5 *C à vous*, que la France reconnaisse l'existence d'un État palestinien. Il a déclaré que cette évolution pourrait se faire dès le mois de juin, rappelant en creux que la décision lui appartient dans le cadre du domaine réservé associant les Affaires étrangères et la Défense. Cet usage n'est pas cadré par la Constitution, mais fait consensus dans la classe politique, d'autant plus que chaque présidentiable entend bien le conserver en cas d'accession à l'Élysée. Pour le président, « on doit aller vers une reconnaissance et donc, dans les prochains mois, on ira. » Dans l'hypothèse où cette initiative française irait jusqu'à son terme, notre pays deviendrait le cent-quarante-neuvième pays membre de l'ONU (sur cent-quatre-vingt-treize) à agir de la sorte. Au sein de l'Union européenne, douze pays ont déjà opté pour la reconnaissance, notamment ceux de l'ancien bloc soviétique, dès avant leur adhésion. Mais ni l'Allemagne, ni l'Italie ne sont allés en ce sens, tandis que le Portugal et, hors-UE, le Royaume-Uni, affichent une position proche de celle du président français. Lequel n'est en rupture avec aucun de ses prédécesseurs qui, depuis François Mitterrand en 1982, exprime un avis similaire, en le liant à la nécessité pour l'ensemble des pays arabes de reconnaître Israël.

L'exigence de doter la Palestine et les Palestiniens d'un cadre étatique viable ne fait aucun doute pour ceux qui croient encore à la possibilité de deux États partageant la même terre. Dans les faits, si l'on veut rester réaliste, cette option paraît complètement utopique, alors que le Hamas détient toujours des otages, que la guerre meurtrière à Gaza se poursuit dans des conditions atroces, tandis que le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et le président Donald Trump partagent une vision commune de l'avenir de l'enclave : une riviéra dont les habitants auraient été déportés. Un État palestinien intégrerait nécessairement la Cisjordanie occupée par Israël, qui la revendique comme étant la Judée-Samarie. Une annexion pure et simple est d'autant moins à exclure que Washington partage désormais ce projet. L'idée de Macron a d'ailleurs suscité un rejet immédiat d'Israël, le ministre Gideon Saar expliquant qu'« une 'reconnaissance unilatérale' d'un État palestinien fictif, par n'importe quel pays, dans la réalité que nous connaissons tous, sera une récompense pour le terrorisme et un coup de pouce pour le Hamas. » Le projet français n'est ni incongru, ni illégitime. Mais la voix de notre pays ne porte plus très au-delà de ses frontières et il ne se trouve aucunement en mesure de renverser le cours de l'histoire tragique s'écrivant sous nos yeux.

Jean Guisnel, *L'Éclair des Pyrénées*, 11 avril 2025